

égard aux multiples inconvénients qui résultent des dispositions constitutionnelles mais illogiques, présidant à la fixation de l'heure d'été, arrangements dont pâtissent les Canadiens en général et les personnes s'occupant de transport, les agriculteurs et les voyageurs, en particulier, le premier ministre voudrait-il envisager d'inscrire la question à l'ordre du jour de la prochaine conférence fédérale-provinciale, afin de fixer l'heure d'été sur le plan national en vertu d'un accord entre les gouvernements fédéral et provinciaux?

Le très hon L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le député a eu la bonté de me donner préavis de cette question qui émanerait d'un député au crépuscule de la vie. (*Exclamations*)

Si je pouvais, en prolongeant l'heure d'été ou par tout autre moyen, faire durer ce crépuscule, je le ferais avec plaisir. La proposition tendant à uniformiser, si possible, l'heure d'été est marquée au coin du bon sens et nous pourrions peut-être la mettre à l'ordre du jour lors de la prochaine conférence fédérale-provinciale.

[Français]

LES CÉRÉALES

QUÉBEC, P.Q.—LOCATION DES GRENIERS-ÉLÉVATEURS À UNE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il est vrai que le Conseil des ports nationaux a loué les greniers-élévateurs de Québec à la compagnie Bungee de New York pour une période de dix ans, au coût d'un million de dollars par année?

Cette transaction a-t-elle eu lieu entre le Conseil des ports nationaux et les propriétaires des greniers-élévateurs?

[Traduction]

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Hier, monsieur l'Orateur, répondant à une question de mon honorable ami de Québec-Sud, j'ai mentionné que le gouvernement avait approuvé la proposition du Conseil des ports nationaux de louer l'élévateur à céréales de Québec au plus haut soumissionnaire, qui est effectivement la société mentionnée par l'honorable représentant. J'ai aussi signalé que des conditions très strictes concernant la manutention de nos céréales étaient prévues dans le bail. Quant au montant exact du loyer exigé, je n'ai pas le renseignement sous la main.

[Français]

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

L'honorable ministre ou le gouvernement n'auraient-ils pas pu trouver quelqu'un au Canada, au lieu de consentir un bail de cette sorte à des gens de l'extérieur du Canada?

M. l'Orateur: La question se présente sous forme d'argument.

M. Gustave Blouin (Saguenay): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Maintenant que les greniers-élévateurs du port de Québec ont été loués par le Conseil des ports nationaux à une compagnie de céréales, et que cette compagnie a abandonné son projet de construction qu'elle avait commencée dans le port de Sept-Îles, l'honorable ministre des Transports envisage-t-il faire des études totales et complètes, conjointement avec son collègue du ministère des Travaux publics, sur les immenses possibilités qu'offre aux grandes industries le port de mer naturel à eau profonde de Sept-Îles?

[Traduction]

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, en ce qui a trait au dernier point, le gouvernement a attendu pour autoriser ce bail d'être assuré que la compagnie ne donnerait pas suite à son projet concernant Sept-Îles, qu'elle obtienne ou non le bail en question, car nous ne voulions pas approuver ce projet. Je me suis entretenu avec le maire et d'autres membres du conseil de Sept-Îles, venus à mon bureau sur l'invitation de mon honorable ami, et ces gens m'ont demandé si je ne discuterais pas avec mon collègue, le ministre des Travaux publics, de l'opportunité de faire entreprendre une étude sur les perspectives d'expansion du port de Sept-Îles. Cette étude sera entreprise le plus tôt possible.

[Français]

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe-Bagot): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Le montant du contrat de location est-il supérieur ou inférieur au revenu qu'apportait le port aux greniers-élévateurs de Québec?

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député demande des renseignements d'ordre statistique et la question n'est donc pas recevable.

[Traduction]

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Albert): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. La politique concernant l'exploitation par le Conseil des ports nationaux des autres